

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 25/04/2024 à 20h30

Présents : MM. RESTIF Vincent – MAUNIER Alain – BLU Daniel - Eliane GUYON - TOURTIER Anthony – TUSSEAU Dominique – MOUNIER Dominique – ROUEIL Laëticia – LUCIEN Jessicka - MARCINIAK Rose-Marie

Absents :

Excusé(e)s : MM. CADOT Cynthia – CHRETIEN Franck
– TOUPLAIN Bruno – JULIEN Pascale – CROSNIER Florent

Représenté : M. CROSNIER Florent par Mme ROUEIL Laëticia

Secrétaire : M. Anthony TOURTIER

Date de convocation et d'affichage :

19/04/24

Nombre de conseillers en exercice :
15

Présents : 10

Votants : 11

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

1. Approbation PV du 28/03/2024
2. CCPC : Déchetterie — Programme camps d'été CIAS – Rapport d'activités 2023 - Candidature casino Craon
3. Voirie : Résultat consultation levée topographique voie douce en agglomération – Devis réfection des trottoirs lotissement des Charmes
4. Espaces verts : Route de Chérancé : travaux de dessouchage et acquisition de plants
5. Bâtiment : Devis pergola école – Acquisition d'un lave-linge séchant
6. Machine à pain : Proposition de location d'une machine à pain – Convention avec le boulanger
7. Questions diverses et imprévues

1. Approbation PV du 28/03/2024

Le procès-verbal du 28/03/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. CCPC

2.1 Déchetterie

Une barrière sera installée – Flyers d'information distribués du 10 au 14/06 pour créer un compte portail des usagers. Distribution possible par les communes pour que cela arrive plus tôt.

Règlement à partir de juillet – Pas de limitation de passage – Limite du nombre d'usagers sur le site – Un agent est embauché pour aider les usagers à s'enregistrer – Autorisation véhicule professionnel pour apports personnels (5 passages privés non payant autorisés).

- Objectif : Limiter la TEOM

2.2 Programme camps d'été CIAS

Distribution du programme des camps d'été qui seront très locaux.

2.3 Rapport d'activité 2023

2.4 Candidature casino Craon

Le maire informe que la commune de Craon s'est portée candidate pour l'installation d'un casino à Craon. Il faut disposer d'un champ de courses et d'un haras pour candidater.

3. Voirie :

3-1 Résultat consultation levée topographique voie douce en agglomération – Délibération N° 2024-04-01

M. BLU Daniel, adjoint au maire, en charge de la voirie et de l'urbanisme informe qu'une consultation a été lancée le 8/03/24 auprès de 3 géomètres pour réaliser le levée topographique de la voie douce en agglomération dont voici les résultats :

Prestataires	Montant
Cabinet Harry LANGEVIN	2 500 € HT soit 3 000 € TTC
Cabinet Vincent GUIHAIRE	2 195 € H.T soit 2 634 € TTC
KALIGEO	1960 € H.T soit 2352 € TTC

Il précise que la sté Kaligéo peut réaliser le levée topographique pour fin mai. M. BLU Daniel propose de retenir la sté KALIGEO ; Le conseil municipal, après vote à main levée, à l'unanimité, accepte le devis KALIGEO, autorise le maire à signer le devis d'un montant de 1960 € H.T soit 2352 € TTC et tous les documents s'y rapportant.

3-2 Devis réfection des trottoirs lotissement des Charmes – Délibération N°2024-04-02

M. Daniel BLU rappelle que des devis avaient été demandés pour la réfection des trottoirs lotissement des Charmes et que c'est l'entreprise Pigeon qui avait été choisie en 2023. Le devis a été actualisé pour 2024, soit :

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
1	Lotissement des Charmes :				
1	Décaissement de trottoirs, chargement, évacuation, compactage du fond de forme.	M2	330,00	8,94	2 950,20
2	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé BB 0/6 manuel.	M2	330,00	14,70	4 851,00

Pour valider votre commande, merci de nous retourner votre devis
DATE ET SIGNE avec la mention "BON POUR ACCORD"
Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur.
Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes sera répercutée sur les prix.

Total H.T.	7 801,20 €
T.V.A. 20 %	1 560,24 €
Montant T.T.C.	9 361,44 €

Ces travaux seront réalisés au cours de l'année. Le conseil municipal, après vote à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise PIGEON concernant la réfection des trottoirs du lotissement des Charmes pour un montant de 7 801.20 € H.T soit 9 361,44 € TTC, autorise le maire à signer le devis et tous les documents s'y rapportant ;

4. Espaces verts : Route de Chérancé : travaux de dessouchage et acquisition de plants

4-1 Travaux de dessouchage haie – Délibération N°2024-04-03

M. Alain MAUNIER, adjoint au maire informe qu'il a demandé 2 devis pour les travaux de dessouchage de haies. M. MAUNIER Alain explique que les haies sont très difficiles à entretenir car anciennes et pleines de ronces.

Devis Tram TP

Désignation	Unité	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
TRAVAUX ROUTE DE CHERANCE				
- Amenée et repli du matériel	Ft	1,00	375,00	375,00
- Dessouchage des haies et souches existantes (1.50 ml de large x 55 ml de long et 1.40 ml de large x 48.50 ml de long)	ml	103,50	18,00	1 863,00
- Mise en oeuvre de terre végétale en lieu et place de la haie et souches, terre végétale fournie par la Commune	ml	103,50	9,00	931,50
- Enlèvement de bordures autour de 2 arbres soit 2 U x 4 ml	ml	8,00	20,00	160,00
- Evacuation des excédents	Ft	1,00	650,00	650,00
Nota : sinon à l'heure réalisée, soit :				
- Pelle 3 Tonnes : 1 heure x 95 € HT = 95 € HT				
- Dumper : 1 heure x 50 € HT = 50 € HT				
- Evacuation selon temps passé : camion 1 heure x 105 € = 105 € HT				
Le taux de TVA actuellement en vigueur est de 20 %. Le montant TTC de la facturation tiendra compte du taux de TVA applicable à la date de livraison.				
Montants en Euros				
Total H.T.				3 979,50
Total T.V.A. 20%				795,90
Total T.T.C.				4 775,40

Devis ASTERA

Libellé	Q.	PU	Prix HT	% TVA
Arrachage des culées devant les 3 maisons (vu ensemble)	1 U	310,00	310,00	20,00
Évacuation et mise en place	10 Tonne	68,00	680,00	20,00

TOTAUX	
Total HT	990,00 €
Total TVA 20,0 %	198,00 €
Total TTC	1 188,00 €

Sur proposition de M. MAUNIER Alain, le conseil municipal après vote à main levée à l'unanimité retient le devis ASTERA pour un montant de 990 € H.T soit 1 188,00 € T.T.C

M. MAUNIER Alain informe que M. Chabrun souhaite faire une clôture à la place de la haie, qu'il faudra lui céder un bout de terrain où est placée la haie. Au 25, rue St Jean, l'habitant a supprimé la haie.

M. Daniel Blu informe qu'il faudra faire venir le technicien du département pour l'alignement sur la route départementale.

4-2 Devis Pépinières HUCHET acquisition de plants- Délibération N°2024-04-04

Afin de remplacer les haies devant les 3 maisons route de Chérancé et également devant 1 habitation lotissement des Lilas ainsi que dans le parc de loisirs, M MAUNIER Alain présente le

devis des Pépinières HUCHET dont les essences sont pratiquement sans taille. L'entretien sera à réaliser par les habitants.

N° Lig	N° Article	Désignation	Quantité	TVA	Prix Net HT	Valeur Totale HT
1	15683	DRYOPTERIS erythrosora godet	20	3	1,52	30,40
2	19782	BRUYERE calluna Spring torch godet	40	3	1,31	52,40
3	25371	ESCALLONIA Apple blossom cont 3 l	35	3	4,15	145,25
4	33511	AZALEA japonica Broceliande® arthur godet	30	3	2,15	64,50
5	10695	NANDINA domestica Fire power cont 3 l	33	3	6,00	198,00
6	27531	CAMELLIA japonica Brushfield s yellow cont 4 l 30/40	13	3	9,80	127,40
7	4091	QUERCUS robur Fast koster cont b.175/200	3	3	65,00	195,00

Soit un total de 812,95 € H.T soit un total de 894.25 € TTC.

Le conseil municipal, après vote à main levée accepte le devis HUCHET sauf la ligne 5, pour un montant total HT de 614.95 € H.T soit 676.45€ TTC, dit que l'entretien des plantations sera à réaliser par les habitants route de Chérancé au 2 et 4 cité des Frênes, au 27 rue St Jean et en partie le long de la parcelle suivante et au lotissement des Lilas.

5. Bâtiment :

5-1 Devis pergola école

Ajourné : Un autre devis sera demandé.

Code	Libellé	Q.	PU	Remise	Prix HT	% TVA
FP20	Fourniture et pose (tva 20%) Fabrication et pose d'un ensemble pergola en bois classe 4 6 Poteaux 145/145 7m47 long 3,72 large Pose sur pied a scellé (support béton non compris) Voile ombrage dessus pose sur crochet en pourtour de la pergola coloris sable	1 ENS	2 871,28		2 871,28 €	20,00 %
FP20	Fourniture et pose (tva 20%) VARIANTE NON COMPRISE AU DEVIS Fabrication et pose d'un ensemble pergola en bois classe 4 6 Poteaux bois rond diamètre 140 7m47 long 3,72 large Pose sur pied a scellé (support béton non compris) Voile ombrage dessus pose sur crochet en pourtour de la pergola coloris sable	1 ENS	2 859,73	100,00 %	0,00 €	20,00 %

TOTAUX	
Total HT	2 871,28 €
Total TVA 20,0 %	574,26 €
Total TTC	3 445,54 €

5-2 Acquisition d'un lave-linge séchant restaurant scolaire- Délibération N°2024-04-05

M. le maire informe qu'il a reçu un courrier l'informant d' l'arrêt d'activité de la sté MC MOTOR concernant la laverie au 30/04/2024. Tout le linge de l'école, de la cantine et de l'accueil périscolaire était lavé et séché par cette société. N'ayant pas d'autres alternatives,

et en accord avec Mme Rousseau, responsable du restaurant scolaire, M. le maire propose d'acquérir un lave-linge séchant à installer au restaurant scolaire. 2 devis ont été demandés :

Fournisseur	Descriptif	Montant
SUPER U	Lave-linge séchant LG 9kg	749 € TTC- Extension de garantie 5 ans 192 €
EMB	1 Lave-Linge Electrolux 8kg + kit surperposition 1 Sèche linge Electrolux 8 kg +installation	4536 € TTC

Une installation sera nécessaire par une entreprise (branchement, évacuations).

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, après vote à main levée, à l'unanimité, retient le devis du Super U pour un montant de 749 € TTC sans extension de garantie.

6. Distributeur de pains :

6-1 Proposition de location/achat d'un distributeur de pains – Délibération N°2024-04-06

M. Maunier Alain présente les devis pour la location/achat d'un distributeur de pains.

Devis ma Baguette

Distributeur automatique capacité standard		350,00 €
Option PLV LATÉRALE	Droite + gauche standard	- €
Option ÉTUDE GRAPHIQUE PERSONALISÉE	NON	- €
Option ALERTE STOCK par mail	DE SERIE sur les P&C	
Option SANS CONTACT	DE SERIE sur les P&C	
Option ALERTE STOCK par SMS	NON	
Option TOIT DE PROTECTION	OUI	
Option PANCARTE SIGNALÉTIQUE - DROITE	0	
Option PANCARTE SIGNALÉTIQUE - GAUCHE	0	
Option PORTE-ARRIÈRE	NON	
Option MONTANT RENFORCÉ	NON	
Option CROIX	NON	
Option MONNAYEUR	OUI	
Option SOUS-COMPTÉUR ÉLECTRIQUE	NON	
Option FLYERS (lot de 500)	OUI - OFFERT	

MENSUALITÉ HT : 350,00 €

Distributeur de baguettes uniquement - Location : 420 TTC par mois. Le prix d'achat est 12 000 €. De 6 à 12 mois de location 25% de la location sera déduite de l'achat.

Devis le Distrib

Distributeur de pains, viennoiseries, pains spéciaux, brioches, galettes des rois....

Cout mensuel 350 € H.T X 60 MOIS soit 5 ans – Rachat en fin de contrat pour 175 € H.T

Port, installation, assurance, maintenance, programmation par un technicien : gratuit

Garantie du distributeur 24 mois pièces et main d'œuvre . Redéplacement éventuel : 500 € H.T

Après avoir étudié les 2 propositions, afin d'expérimenter ce système de distribution avant un éventuel achat, le conseil municipal, décide de louer le distributeur de pain pendant 1 an à partir du 17/06/2024, autorise le maire à signer le contrat de location avec maBaguette pour un montant TTC de 420 € par mois et tous les documents s'y rapportant.

Lieu d'implantation :

Le conseil municipal choisit de l'installer devant la mairie. Il faudra prévoir l'arrivée d'un câble d'une longueur en sortie de 2 mètres et une plate-forme pour l'installer.

6-2 Convention avec le boulanger

A revoir en mai.

Après avoir consulté différents boulanger : Quelaines, Livré la Touche et Chemazé, seul le boulanger de Chemazé accepterait de participer à la location à hauteur de 50%. Il est proposé une convention fixant la durée, les modalités de paiement, les produits vendus et le tarif.

7. Questions diverses et imprévues

Dernier commerce

➤ Compte rendu contact CCPC :

Le local sera mis en vente par la CCPC (pas acté encore cependant) – Le commerce n'ayant pas été repris depuis 6 mois, la CCPC demande la prise en charge du loyer: soit 167.10 € pour le commerce et 509,71 € pour la partie logement soit un total de 678,81 € mensuel à partir du 1/05/2024 suivant délibération de la CCPC du 27/04/2015 (Montant non budgété). M. le maire informe que ce sujet est en cours de négociation. La Vente du matériel aura lieu le 14/05/24. La Licence 4 devrait rester à Pommerieux - Le maire propose de rencontrer M.Christophe Languët, président de la CCPC lors d'un conseil municipal ou une réunion spécifique. M. Daniel Blu ne comprend pas pourquoi rencontrer le président de la CCPC si c'est le vice-président M. Gendry qui est en charge de ce dossier. M. Restif Vincent informe que cette rencontre est proposée par M. Languouët. Propositions : le 13 ou le 20/06 à 20H suivant la disponibilité du président.

La constitution d'un Comité de pilotage « dernier commerce » composé de 15 personnes environ serait suffisant : 5 élus se constituent volontaires : Vincent Restif, Laëtitia Roueil, Dominique Mounier, Dominique Tusseau, Bruno Touplain, Cynthia Cadot représentants d'associations, bénévoles permanence pains...

➤ CR visite à Aviré : Bar, restaurant, épicerie : un gérant, 1 salarié à 28 heures, 1 apprenti - 500 € de loyer. Achat de boccas cuisinés.

Brain sur les marches le 24/05/24 : Jessicka Lucien organisera cette visite.

➤ Comité de pilotage : 1ère réunion le 2 mai

Plan paysage : Diagnostic qui sera réalisé par un bureau d'études consultera les habitants de la CCPC.

Cimetière

Présentation de nouvelles réglementations par M. Alain Maunier, adjoint au maire, en charge du cimetière :

- Emplacement terrains communs à créer (sans caveau)
- Un espace de 30 cm doit être laissé entre chaque tombe.

Assurance

Infos / église : assurance à hauteur de 5 millions d'euros - 33 % vétusté

Incivilités

Comment agir ? M. le maire informe que nombreux dégradations ont été commises par des jeunes à l'encontre soit de la commune soit des habitants : Le détecteur de la salle – Jet de pierres vitre – feu dans un réceptacle au parc de loisirs – casse de la vitre du point pour couper le gaz + coupure du gaz - porte de la salle forcée - Détérioration d'un interphone et appels intempestifs la nuit. Il informe que les gendarmes ont fait un passage au parc de loisirs M. BLU Daniel propose de prendre un arrêté couvre-feu pour les mineurs – M. le maire propose de s'inscrire dans le dispositif de participation citoyenne : Le conseil municipal, émet un avis favorable pour s'inscrire dans ce dispositif.

Ressources humaines

Départ de Karine + Arrivée de Jacqueline : pot le vendredi 17 mai à 19H. Organisation du pot. Le tuilage sera plus long car la directrice actuelle en arrêt est remplacée par une nouvelle directrice. Fin de contrat de Karine le 26/05 (17/05 + 1 semaine de CP)

Divers

15 anciens blocs d'éclairage de candélabres sont disponibles – demander à la CUMA si intéressée.

Journée citoyenne

Une cinquantaine de personnes se sont inscrites. Pas d'aînés.

Argent de poche :

Décoration pot de fleurs – Fabrication d'une cage à Hamster pour l'école. Ne pas hésiter à valoriser le travail des jeunes en leur rendant visite.

Nulle part ailleurs le mardi 16/07/24 : Animations

Terre de jeux : Formation d'une équipe de 6 personnes : seul Vincent a répondu – Voir qui d'autre est intéressé ?

M. Mounier Dominique propose de planter un arbre pour chaque personne centenaire. Le conseil municipal émet un avis favorable. Projet délégué à la commission espaces verts.

Elections européennes du 9/06/2024

Etant donné que 5 conseiller(e)(s) sont excusé(e)(s), M. le maire propose qu'ils ou elles s'arrangent entre eux pour compléter le planning des permanences du bureau de vote. M. le maire informe que les primo-votants peuvent être inscrits également.

Planning permanences bureau de vote

DATE HORAIRES	de 8 H à 18 H
8h à 10h30	- Vincent Restif - Anthony Tourtier - Dominique Mounier
10h30 à 13h	- Laëtitia Roueil - Rose-Marie Marciniak -
13H à 15H30	- Eliane Guyon - -
15H30 à 18H	- Dominique Tusseau - Alain Maunier -
Dépouillement 4 personnes minimum	<u>Président</u> : Vincent RESTIF <u>Secrétaire</u> : Alain Maunier <u>2 Assesseurs minimum</u> : - Dominique Tusseau -

Dates à retenir :

- Conseils municipaux à 20h30 : 30/05 – 27/06
- Commission veille sociale ?
- 02/05/24 : Réunion Comité de pilotage commerce
- 5/05/2024 : Cérémonie commémoration 8/05/1945
- 16/05/2024 : Réunions préparation journée citoyenne
- 17/05/2024 : Pot de départ Karine
- 24/05/2024 : Repas à Brains sur les Marches
- Bilan 2/3 mandat : avril + temps convivial ?
- 29/05/2024 à 10h30 : Passage de la Flamme Olympique à Cossé-le-Vivien
- 01/06/2024 : Journée citoyenne
- 09/06/2024 : Elections européennes
- 13 ou 20/06 : Rencontre Christophe Langouët
- 15/06/2024 : Terre de Jeux à la Rincerie (Jeux du Pays de Craon)
- 17/06/2024 : Remise passeports du civisme et des dictionnaires pour les CM2
- 16/07/2024 : Animations du Nulle Part Ailleurs

Levée de séance à 23H15

Le maire,
Vincent RESTIF

Le secrétaire,
Antony TOURTIER